

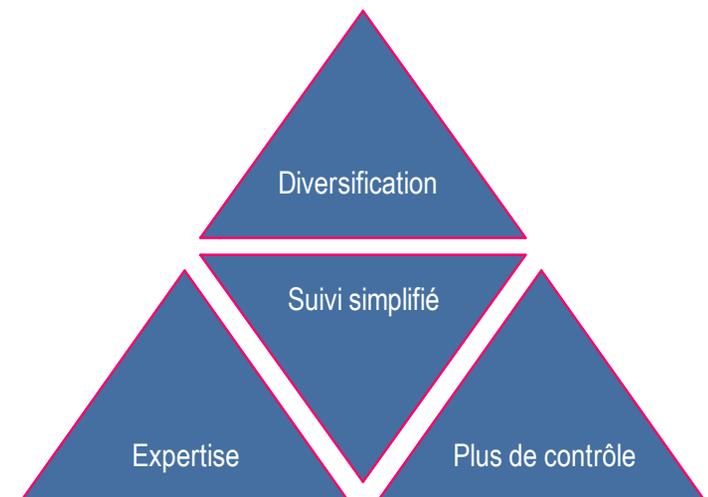
Qu'est-ce qu'un REER autogéré ?

Un REER autogéré est un mode de placement.

Le REER autogéré est plus qu'un régime bénéficiant d'un abri fiscal. Vous pouvez détenir une large gamme d'investissements. Vous n'êtes donc pas obligé d'investir dans les produits d'une seule compagnie de fonds.

Si vous vous reconnaissez dans l'une des situations suivantes, songez à vous tourner vers un REER autogéré...

- J'aimerais détenir des placements plus diversifiés.
- Je veux prendre mes propres décisions tout en bénéficiant de l'expertise de mon Conseiller. Votre Conseiller met en place des stratégies financières optimales au sein du REER autogéré.
- J'ai plusieurs REER que j'aimerais regrouper dans un même compte. Je veux être en mesure de suivre facilement le rendement de mon portefeuille.



Découvrez dès maintenant les avantages du REER autogéré PEAK : le Compte clé en main!

Compte clé en main

comptes enregistrés autogérés

Plus de contrôle, une diversification accrue, un suivi simplifié... tournez-vous vers le Compte clé en main, REER autogéré PEAK.

Une diversification accrue

Une large gamme d'investissements : nombreuses compagnies de fonds en un seul compte...

Un seul compte, des investissements diversifiés, une seule place...

Un placement flexible

La flexibilité du Compte clé en main est un atout de taille permettant de passer facilement d'une compagnie de fonds à une autre.

Une gestion simplifiée

- Un seul prélèvement automatique (CPA) dans votre compte bancaire remplace les multiples CPA des compagnies de fonds.
- Un seul prélèvement FERR/FRV.
- Un relevé de compte unique, consolidé, imprimé et bientôt un accès en ligne aux transactions financières pour tous les actifs détenus : un suivi plus facile.
- Un seul formulaire de commande nécessaire pour effectuer les transactions auprès des différentes compagnies de fonds.

Une administration réduite, un suivi simplifié

- Un seul formulaire d'ouverture de compte à signer remplace les multiples formulaires des compagnies de fonds.
- Aucun formulaire à remplir lors des transferts de vos investissements entre compagnies de fonds dans le cadre du REER autogéré.
- Souplesse de placement. Aucune commande à fournir à l'avance. Le concept d'encaisse de l'environnement autogéré permet le dépôt de chèques ou de recettes de vente.

Plus de contrôle

Le Compte clé en main vous permet de développer avec votre Conseiller une stratégie financière répondant à vos besoins et objectifs de placement. Vous déciderez ensemble quoi acheter et quand, et quoi vendre et quand.

Indépendance et intégrité totale

- En tant que groupe indépendant, PEAK ne commercialise pas de produits maisons. Les placements effectués au sein du REER autogéré ne compromettent en aucun cas cette position.

Intégrité totale : membre du Fonds Canadien de Protection des Épargnants. PEAK déclare à sa fiduciaire TD Canada Trust toutes les sommes reçues de la part des clients. PEAK est audité chaque année par le Cabinet Deloitte & Touche.

Frais compétitifs

Les frais annuels demeurent parmi les plus bas de l'industrie.